

Le « frein à l'embauche », c'est le libéralisme

Thomas Coutrot, Jean-Marie Harribey, Michel Husson
(économistes, membres du Conseil scientifique d'Attac)

Le 29 mai les Français ont clairement rejeté les politiques libérales porteuses de chômage et d'insécurité sociale. Pourtant, sans surprise, Dominique De Villepin vient de proposer un train de mesures qui aggravent ces politiques. L'idée de base : les « rigidités » et le code du travail seraient un frein à l'embauche. Le contrat « nouvelle embauche », réservé pour l'instant aux petites entreprises, réduit de façon inédite les garanties des salariés et accroît l'insécurité. De nouvelles exonérations sont accordées, cette fois pour alléger le « fardeau » des entreprises qui dépassent 10 salariés. La pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi est renforcée.

Mais même l'OCDE le reconnaît : la démonstration n'a jamais été faite que la flexibilité du marché du travail réduisait le chômage. Au « modèle danois », de Villepin emprunte la flexibilité mais pas l'assurance chômage de haut niveau... En France on sait pourtant ce qui marche pour créer des emplois. Le « ticket gagnant » – croissance utile et réduction du temps de travail - avait commencé à fonctionner entre 1997 et 2001 (2 millions d'emplois créés), avant d'être relativisé par Jospin et abandonné par Raffarin. Il faut en premier lieu renouer avec une croissance fondée sur la satisfaction des besoins sociaux, et donc sur la création d'emplois socialement utiles. Santé, éducation, aide aux personnes âgées, logement, économies d'énergie, transports collectifs... nombreux sont les secteurs dont la « croissance utile » et non productiviste serait très créatrice d'emplois.

Comment financer cette nouvelle croissance utile ? D'abord par la relance de la consommation des couches les plus démunies. Alors que la santé financière des grands groupes est insolente au point qu'ils ne savent plus quoi faire de leurs liquidités, une forte revalorisation du SMIC, des salaires et des minimas sociaux s'impose. Il faut aussi relancer la consommation collective de services publics, par des programmes d'investissement massif dans les secteurs évoqués ci-dessus.

Il faut en second lieu accorder la priorité à la réduction du temps de travail, en commençant par l'étendre à l'ensemble des lieux de travail, qu'il s'agisse des petites entreprises ou du secteur public, puis en avançant vers les 32 heures. Il faudra bien sûr éviter les travers des lois Aubry : empêcher une nouvelle intensification du travail, favoriser des embauches proportionnelles à la RTT et réduire la précarité, notamment en ce qui concerne le temps partiel imposé aux femmes. Pour conduire le mouvement, il faudra un double contrôle venant à la fois d'en haut (la réglementation, notamment sur les heures supplémentaires) et d'en bas (l'intervention des salariés). Le caractère automatique des aides devra être supprimé et leur versement soumis au respect d'un certain nombre de critères portant sur les créations d'emplois et sur la qualité de ces emplois, sous contrôle des comités d'entreprise ou des organisations syndicales.

Il faut enfin s'attaquer réellement à la précarité au lieu de la renforcer sans cesse au nom de l'emploi. A la flexibilité généralisée, il faut opposer une véritable sécurité sociale professionnelle qui vise d'une part, à réunifier les contrats de travail aujourd'hui complètement éclatés, d'autre part à instaurer une continuité des droits sociaux, notamment en matière de rémunération. Défini au niveau national, pour éviter les surenchères vers le bas, ce système devrait s'accompagner de la mise en place de réseaux (locaux et au niveau des branches) incitant les entreprises à coopérer avec des organismes de formation ou les collectivités locales afin de préserver l'emploi à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Simultanément il importe de développer le droit de la « co-activité », ouvrant aux salariés des entreprises sous-traitantes les garanties statutaires (salaire, temps de travail, représentation syndicale, etc.) de leur donneur d'ordres et réduisant ainsi la propension de ces derniers à utiliser la sous-traitance pour contourner les règles de protection de la main-d'œuvre.

Comment financer tout cela ? Les moyens existent : en prenant sur les dividendes des actionnaires et les rémunérations des dirigeants, en remettant en cause les exonérations inconditionnelles de cotisations, en taxant les revenus financiers, on dégage largement les 4 à 5 points de PIB nécessaires pour financer ces projets. La croissance retrouvée donne des marges de manœuvre supplémentaires et permet même de réduire les déficits. On avance ainsi vers une société du temps libre, plus juste et solidaire, qui se débarrasse progressivement du chômage.

Le *hic*, c'est que tout cela suppose évidemment de modifier la répartition des revenus entre travail et capital. La montée du chômage a permis de faire reculer les salaires et progresser les revenus financiers, alors que l'investissement productif a stagné. Vouloir inverser la courbe du chômage sans toucher à la répartition des revenus est illusoire. Il faut prendre le problème par les deux bouts : d'un côté, financer l'augmentation des budgets sociaux par une refiscalisation des revenus du capital et par une progression du taux de cotisations sociales en phase avec les dépenses à financer ; de l'autre, permettre aux salaires d'augmenter en phase avec la production de richesses.

L'objection est évidente : la compétitivité serait mise à mal et on finirait par détruire des emplois au lieu d'en créer. Mais il ne faut pas confondre compétitivité et rentabilité financière : la politique proposée suppose un transfert des revenus financiers vers les budgets sociaux et les salaires, pas une perte de compétitivité. Les entreprises peuvent verser plus de salaires mais moins de dividendes, de façon à maintenir leur compétitivité-prix et leur capacité d'investissement.

Toutefois, il faut convenir qu'une telle politique ne prend tout son sens que coordonnée à l'échelle européenne. Le discours sur les « modèles » irlandais ou danois ne doit pas faire oublier que l'Union européenne recense aujourd'hui 20 millions de chômeurs, auxquels il faut ajouter la cohorte innombrable des « invalides », des préretraités, des « stagiaires » et des femmes contraintes au temps partiel. L'échec de la stratégie européenne pour l'emploi est patent, si tant est que son objectif était bien l'emploi et non la flexibilité. L'Allemagne, avec ses 5 millions de chômeurs, l'illustre bien.

Il faut donc renverser les priorités, de manière à faire passer l'emploi avant l'orthodoxie financière et monétaire. A l'échelle européenne, deux conditions sont impératives : la remise en cause de l'indépendance de la Banque centrale et celle du Pacte de stabilité. Et deux axes spécifiquement européens doivent être mis en avant : il faut d'abord une augmentation très importante du budget de l'Union pour financer un plan de relance (transports ferroviaires, logement, économies d'énergie, etc.) à l'aide d'impôt européen sur le capital ou de taxes de type Tobin, et/ou par l'emprunt. D'autre part, pour avancer vers la mise en place d'une véritable Europe sociale, il faut édicter des normes dont la réalisation serait assurée par l'extension des fonds structurels, de manière à enclencher un processus de convergence « par le haut » qui permettrait le rattrapage des pays les moins développés. Plus généralement, il faut viser à des politiques coordonnées en matière de salaires (un régime de hausses de salaires au moins égales aux gains de productivité), de durée du travail (réduire la durée du travail dans tous les pays, de façon différenciée selon les besoins en matière de créations d'emplois), de protection sociale (assurer le nécessaire financement des retraites par répartition grâce à un ajustement permanent des cotisations ou prélèvements), de sécurité au travail et de conditions de travail. Si l'Union européenne commençait à réorienter ses politiques dans ce sens, il ne fait guère de doute qu'elle redeviendrait alors rapidement attractive pour tous ses peuples...